

Expérimenter une monnaie solidaire en Ile-et-Vilaine

le Galléco

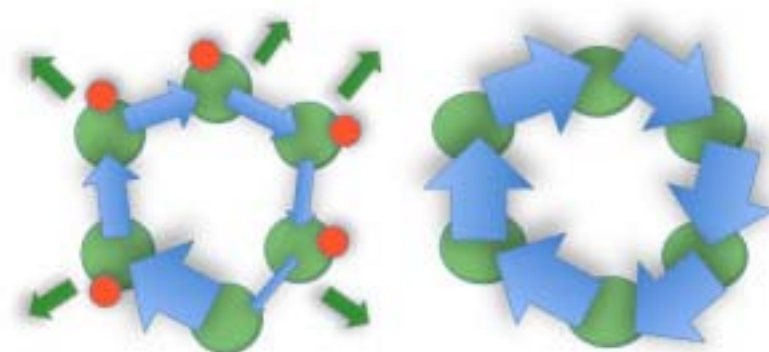


Equilibre
territorial

Garantir
aux territoires
les mêmes
chances
de développement

> Les enjeux

- **redonner à la monnaie son premier rôle d'échange**
- **dynamiser et relocaliser l'économie locale (activité et emploi)**
- **soutenir une autre approche de la richesse centrée sur la valeur ajoutée écologique et sociale**
- **favoriser l'accès de tous à la consommation responsable**



Une démarche initiée par le
Département d'Ille-et-Vilaine

- 2012 : co-construction
- 2013 : expérimentation sur 3 territoires dont le Pays de Redon
- 2014 : extension à l'ensemble du département

> Une monnaie complémentaire

- **Légalement, c'est une monnaie complémentaire : billet = titre de service sur support papier (comme les tickets restaurant)**
- **1 galléco = 1 €**
- **Des coupons billets de 1€, 2€, 5€, 10€, 20€, 50€ sécurisés (code à bulle, QR Code...)**

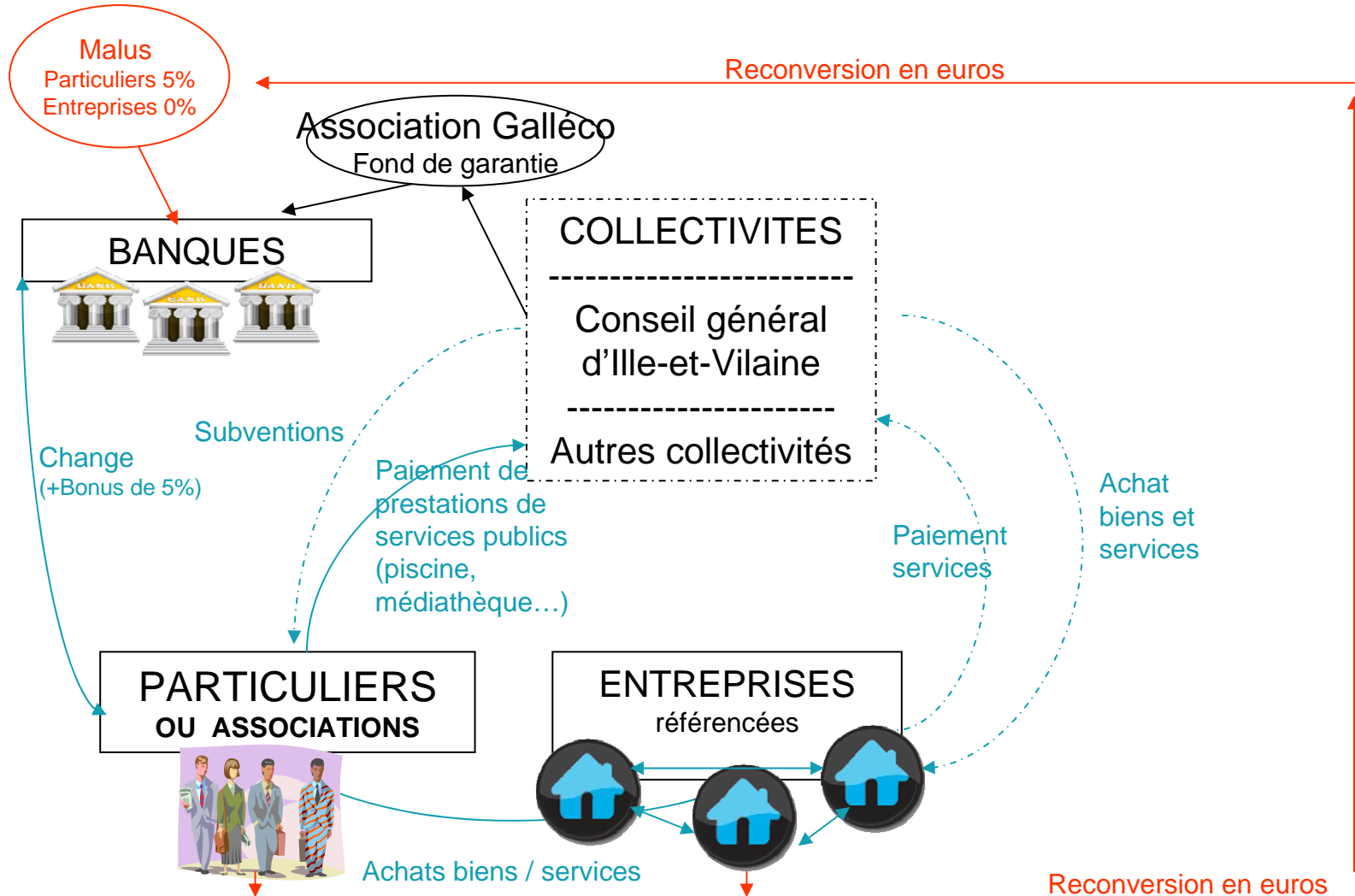


Galléco
Gall-o
éco-nomie éco-logie

> Support

- Réseau Galléco : obligation d'adhérer à l'association départementale Galléco
- Fonds de garantie de 40 000€
- 3 Comités d'animation locale composés de citoyens, entreprises, associations, élus
> donne un avis sur l'agrément des entreprises adhérentes
- Association départementale créée le 21 mars 2013 pour piloter le projet

> Le circuit du Galléco



> Constituer un réseau d'entreprises

- **Quelles entreprises ?**
 - Entreprises, commerces, artisans, professions libérales, associations prestataires de biens et services
 - Avoir sa clientèle sur le Pays (pas forcément son siège social)
 - Répondre à des critères d'agrément liés au développement durable (démarche de progrès) :
 - lien du prestataire avec le territoire
 - environnement
 - relations clients - fournisseurs
 - ressources humaines
 - engagement dans le réseau Galléco

> Constituer un réseau d'entreprises

- **Quel intérêt pour une entreprise ?**
 - Augmenter son chiffre d'affaires
 - Bénéficier des opérations de communication organisées par le réseau
 - Créer des relations avec d'autres entreprises du Pays de Redon
 - Etre identifié comme faisant partie d'un réseau de professionnels œuvrant pour une économie de proximité, respectueuse de l'être humain et de l'environnement
 - Soutenir la relocalisation de l'économie et les circuits courts sur le Pays de Redon

> Constituer un réseau d'entreprises

- **Agrément des entreprises**
 - Un questionnaire de demande d'agrément
<http://www.ille-et-vilaine.fr/galleco/>
 - Information, démarchage, aide au remplissage des questionnaires par les membres du Comité d'animation locale
gallecoredon@gmail.com
 - Une démarche simplifiée pour les membres d'Accueil Paysan et de Boutique Solidaire Bretagne
 - Examen des demandes et avis par le Comité d'animation locale - agrément par l'Association

> Questions pratiques

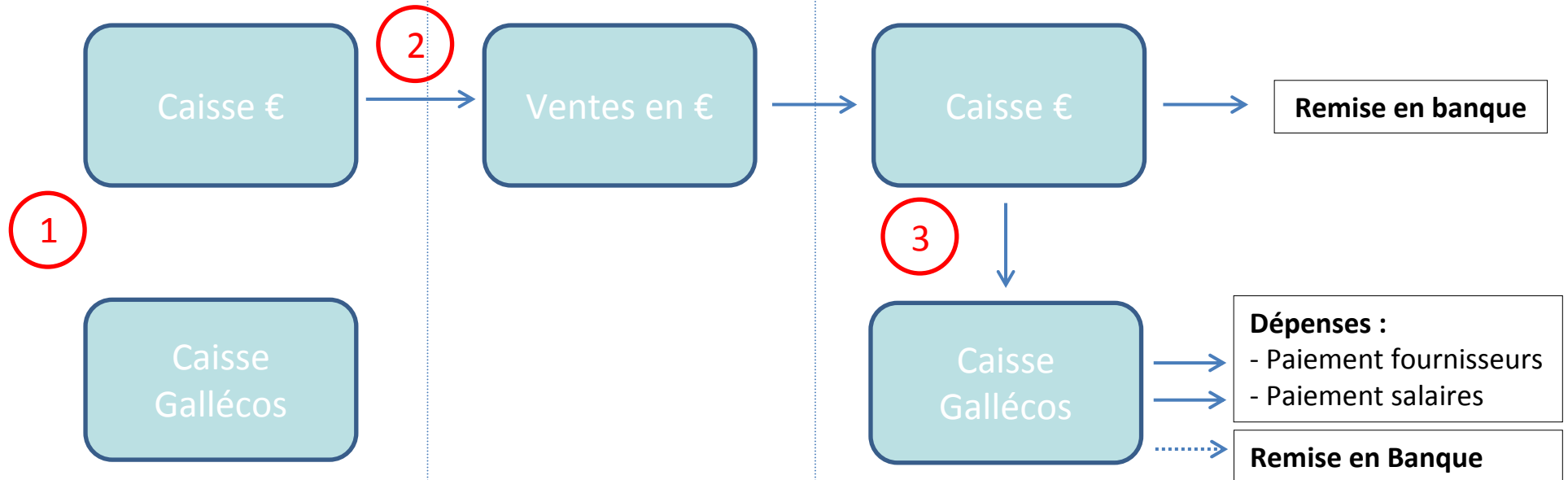
- Faut il un double affichage?
- Comment faire ma caisse ?
- La sécurité des billets
- Comment rendre la monnaie ?
- Que faire des gallécos encaissés ?
- Gallécos et TVA, impôts ?
- Le coût d'adhésion 2013

**Cheminement journalier des
enregistrements de caisses.**

Début de journée

Durant la journée

Fin de journée



Vous encaissez toutes vos ventes
comme si elles étaient en Euros

Votre fonds de caisse est composé :

- d'Euros
- de Gallécos

Vous identifiez les Gallécos dans votre caisse et effectuez une sortie manuelle de la caisse Euro vers la caisse Galléco

> Questions pratiques

Le coût d'adhésion 2013 pour les entreprises :

- 1 à 2 salariés : 15€ minimum
- 3 à 5 salariés : 30€ minimum
- 6 à 10 salariés : 50€ minimum
- Plus de 10 salariés : 100€ minimum

Entreprises adhérentes de Boutique Solidaire
Bretagne et d'Accueil Paysan : prix libre

> Pour en savoir plus

- **Le site du Département**

<http://www.ille-et-vilaine.fr/galleco/>

- présentation du Galléco
- foire aux questions Supplément spécial entreprises
- questionnaire d'agrément en ligne